

Ambassade de France en Malaisie

Guide d'accueil pour les ressortissants français

La Malaisie est un pays tropical. À Kuala Lumpur, le climat est chaud et humide toute l'année, sans variations saisonnières marquées (alors que les moussons apportent chaque année une saison des pluies sur la côte Est et une sur la côte Ouest de la péninsule).

La société malaisienne se caractérise par la coexistence de plusieurs communautés de langue, de religion et de culture différentes : il s'agit principalement des Malais, musulmans (l'Islam est la religion de la Fédération), qui représentent près de 60% de la population, des Chinois, majoritairement bouddhistes (25%), et des Indiens, pour la plupart hindous (7%), ainsi que des populations autochtones de Bornéo, largement christianisées. Chaque communauté a ses coutumes et ses festivités, qui sont respectées par les autres.

L'anglais, sans avoir de statut officiel, est enseigné à tous les enfants et parlé par une bonne partie de la population, notamment dans les villes. Le malais (*bahasa*), langue nationale commune à l'Indonésie et à Brunéi, est compris sinon parlé par tous. Le mandarin est assez présent, notamment grâce aux journaux, mais les Malaisiens chinois parlent surtout les dialectes de Chine du Sud.

Ancien protectorat britannique, la Malaisie a acquis son indépendance en 1957. Doté d'institutions démocratiques, le pays a, depuis, toujours été gouverné par la même coalition (sans connaître, à la différence de beaucoup de ses voisins, de guerre civile ni de régime militaire). Grâce, pour l'essentiel, aux matières premières (hydrocarbures notamment), et aux produits manufacturés (électronique), l'économie malaisienne est la plus développée de la région, après celle de Singapour.

Pour découvrir l'histoire, la société et la vie politique de la Malaisie (jusqu'en 2003), on peut lire le livre de Michel Gilquin *La Malaisie*, publié aux éditions Karthala.

I. AVANT DE PARTIR

Différents **sites internet** peuvent être utilement consultés : www.ExpatKL.com (spécialement destiné aux expatriés s'installant à Kuala Lumpur), www.missioneco.org.malaisie (le site de la Mission économique de l'ambassade) et bien entendu les « conseil aux voyageurs » sur Diplonet.

Veiller à :

- Vérifier la durée de validité de son **passport** (qui doit être supérieure à six mois).
- Un visa valable trois mois est délivré par le service de l'immigration à l'aéroport..
- Procéder à la mise à jour des **vaccinations** (seule celle de la fièvre jaune est obligatoire pour les personnes ayant séjourné en Afrique). Les vaccinations Hépatite A et B sont conseillées.

- Les **conditions sanitaires** et médicales sont bonnes, avec la présence d'excellentes cliniques. Les médicaments sont aisément disponibles sur place..
- Si les enfants sont d'âge scolaire, l'inscription au Lycée français de Kuala Lumpur peut se faire en ligne sur le site de l'établissement : www.lfkl.edu.my. Tous les renseignements utiles se trouvent à l'adresse électronique : secretariat@lfkl.edu.my
- Consulter le site de l'Association francophone de Malaisie (AFM) qui contient de nombreuses informations pratiques en français : www.afmkuala.com
- Consulter le site Internet de l'Ambassade : www.ambafrance-my.org
- Les personnes accompagnées d'**animaux domestiques** sont invitées à se renseigner auprès de la société *Mobivet*, qui peut se charger :
 - o de vous informer sur les documents et vaccinations requises par les autorités malaisiennes ;
 - o d'effectuer les formalités et démarches nécessaires (permis d'importation, inspection vétérinaire, dédouanement, transfert des animaux de l'aéroport au centre de quarantaine et du centre de quarantaine au lieu de résidence) ;
 - o du suivi vétérinaire au sein de sa clinique Animal Medical Centre ;
 - o d'accueillir temporairement les animaux dans son centre.

Wisma Medivet
 8, Jalan Tun Razak
 50 400 Kuala Lumpur
 Tel : +603 4043 5113 / 2420
 Fax : +603 4041 3660
 E mail : mobivet@petscorner.com.my

II. L' INSTALLATION

Consulter : alloexpat.com/malaysia/ site d'informations spécialement conçu pour faciliter l'installation en Malaisie.

Formalités administratives :

- Visas de long séjour: La délivrance requiert un mois et demi (minimum).
 L'ouverture d'un **compte bancaire** nécessitant la production de l'original du passeport, il est recommandé d'effectuer cette démarche avant de demander le Visa.

Certaines banques exigent cependant le visa de séjour en Malaisie pour l'ouverture du compte.

- Permis de conduire : le permis français est valable, mais pas au-delà de six mois de séjour. Le permis international n'est pas reconnu. Il faut faire une demande de permis local (délivré pour 3 ans maximum), en présentant notamment l'original du permis français et la carte d'identité malaisienne.

Logement :

À votre arrivée, le temps de trouver un logement, vous pouvez louer pour de courtes périodes des appartements meublés, moins chers que les hôtels :

- o *Becay Court*
7 lorong Enau (off jalan Ampang)
proche de l'ambassade de Russie, à dix minutes à pied de l'ambassade
tél : +60 (0) 12 328 7120 (M^{me} Nora, gestionnaire)

Agences immobilières :

- o *Asian Land Realty*
73A, jalan SS Damansara Jaya, (Petaling Jaya)
natalieong@asianland.com.my
- o *Property Link*
91, jalan Telawi, Bangsar Baru
www.propertylink.com.my/
- o *Reapfield Properties*
Suite 15.09, Plaza 138
138 jalan Ampang (15^e étage)
www.reapfield.com
- o *Bernard Realty*
23-2, jalan 26/70A, Desa Sri Hartamas (2^e étage)
www.bernardrealty.com.my

Utilisation des téléphones portables :

Avant de résilier votre abonnement en France, demandez à votre fournisseur de débloquer l'appareil pour pouvoir l'utiliser en Malaisie.

Des cartes prépayées (DiGi) peuvent par ailleurs être achetées, pour passer à moindre coût les appels internationaux (environ 2 euros pour 5 minutes de communication sur téléphone fixe).

Personnel de maison :

La main d'œuvre est relativement bon marché en Malaisie (environ 260 euros par mois) et, en général, provient des Philippines ou d'Indonésie.

Les employées de maison peuvent être employées à temps plein (qu'elles soient logées au domicile ou non) ou à temps partiel. Il est préférable d'exiger des références avant d'en engager une.

Pour trouver une employée, vous pouvez consulter les petites annonces (écoles ou associations) ou avoir recours à une **agence** spécialisée. Il est parfois difficile de faire transférer le **visa** d'une employée de maison qui travaillait auparavant pour un employeur ne bénéficiant pas du statut diplomatique.

- *Agensi Pekerjaan & Perundincara Bright Prospect*
www.brightprospect.com.my
- *Agensi Pekerjaan Speecomaju*
www.speecommaids.com

Voyage en France :

Kuala Lumpur et Paris sont distantes de 1100 km, soit douze heures de vol par liaison aérienne directe. La seule compagnie à assurer cette liaison est Malaysia Airlines (pour une fréquence quotidienne, dans les deux sens).

D'autres compagnies assurent le trajet entre la Malaisie et la France (avec escale), notamment Air France_KLM, Singapore Airlines et Emirates Airlines.